

EDITO



Mobilisons-nous pour réussir ensemble la 28^{ème} édition du Ziewelfescht !

Après deux longues années d'absence en raison de la pandémie de la Covid, les associations unissent à nouveau leurs forces pour organiser cette grande fête gastronomique, qui fait la fierté de notre village.

Le public attend avec impatience le retour de cet incontournable rendez-vous estival autour de l'oignon et ses diverses animations musicales. Nous sommes convaincus que le public sera présent en grand nombre. Le plaisir de sortir, de se retrouver, de faire la fête... sont autant d'éléments qui plaident en notre faveur.

A nous de relever ce défi ! Nous faisons le pari d'arriver à mobiliser les bénévoles nécessaires à la réussite de cette manifestation, qui aura lieu les 6 et 7 août 2022.

L'Inter-association a également agrandi son cercle en sollicitant l'implication de deux nouvelles associations locales, que je remercie pour leur adhésion spontanée et enthousiaste.

La vitalité de notre vie associative locale mérite une attention toute particulière en cette année de reprise des activités et notre soutien indéfectible. Ces deux années de crise sanitaire ont laissé des traces et découragé certains dirigeants, qui pourtant redoublent d'efforts pour attirer de nouveaux membres dans leur Collectif.

Il est de notre devoir et responsabilité de les accompagner et les soutenir dans cette période transitoire de sortie de crise, de s'impliquer encore davantage dans la vie associative locale, de participer plus nombreux à leurs manifestations afin de préserver cet indispensable lien social, cette solidarité intergénérationnelle entre habitant d'un même territoire...

Chacun d'entre nous peut apporter sa pierre à l'édifice, aider un jeune à mettre son pied à l'étrier, encourager son entourage à rejoindre une association, participer à une manifestation, contribuer à l'animation de la vie du village...

Chacun d'entre nous peut apporter son aide à la réussite de notre Ziewelfescht, intervenir dans le secteur de son choix en fonction de ses capacités, encourager un ami, un voisin ou un membre de sa famille à devenir bénévole le temps d'un week-end...

Je lance solennellement cet appel à rejoindre la belle et exemplaire dynamique associative de notre village.

N'hésitez pas à vous manifester auprès d'un dirigeant associatif ou d'un responsable de secteur !

Vous serez accueilli très chaleureusement dans la grande famille du Ziewelfescht !

Notre mobilisation collective sera le parfait exemple du bien-vivre ensemble à Oermingen !

Simon SCHMIDT
Maire de Oermingen

ZOOM sur...

Les 104 ans de la doyenne !

Née à Oermingen le 25 janvier 1918, Mme Armande FRAT est la doyenne du village. Elle vit depuis plus d'un siècle dans sa commune natale.



Sa famille compte cinq générations dont quatre arrière-arrière-petits enfants.

Toutes nos félicitations !

Etat-Civil



NAISSANCES

Entre le 1^{er} novembre 2021 et le 30 avril 2022

BIRLOUEZ Joyce,

Née le 10 décembre 2021 à Saverne,
Fille de Birlouez Frantz et de Liege Tiphanie
Demeurant 19, rue des Romains

SCHMITT Victor,

Né le 30 décembre 2021 à Sarreguemines,
Fils de Schmitt Bernard et de Kretz Elodie
Demeurant 47, rue des Lilas

DECES

Entre le 01 novembre 2021 et le 30 avril 2022

MEYER née BOURDIN Joséphine, 86 ans
Décédée le 03 novembre 2021 à Sarreguemines
Ayant demeuré 30, rue des Alliés

TRIMBORN Aloyse Marcel, 84 ans
Décédé le 30 janvier 2022 à Sarreguemines
Ayant demeuré 47, rue des Alliés

GEISLER née KAPPES Hedwige, 85 ans
Décédée le 09 février 2022 à Sarreguemines
Ayant demeuré 23, rue de Herbitzheim

SCHMITT née BORNER Solange, 83 ans
Décédée le 18 avril 2022 à Oermingen
Ayant demeuré 25, rue de la Mairie

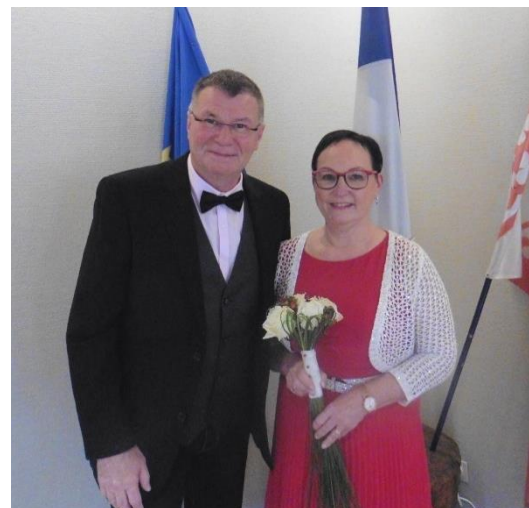


MARIAGES

Entre le 1^{er} novembre 2021 et le 30 avril 2022



Le 30 avril 2022
Jacques NEHLIG et
Nikita SINGHI



Le 27 novembre 2021
Patrick LAMPERT et
Brigitte HAHN

Souhaitons la bienvenue

Aux nouveaux arrivants dans la Commune

M et Mme HERRMANN Renaud
Et leurs deux filles
4, rue de Sarre-Union

Mme MATTHYS Frédérique
B 2 Route de Dehlingen

M. KAISER Maxime
3, rue du Moulin

Mme Vve HOFFMANN
Marie-Jeanne
8, rue de Sarre-Union

M HAMMAN Bruno
3, rue du Moulin

Mme KLEINCLAUS Aline
et sa fille
1, rue de Herbitzheim

M HEILIG Matthias
28, rue des Alliés

Mme MULLER Justine
32, rue du Stade

Mme GOBLE Christine
rue de Voellerdingen

M. GODIE Bernard
22, rue de Herbitzheim

M. JAMING Franck et
Mme HARI Elodie
19, rue de Sarre-Union



La Municipalité honore ses aînés



Mme BUDA Anne, 80 ans, le 31 octobre 2021
et M. BUDA Albert, 80 ans, le 03 décembre 2021



Mme SEMLER Solange, 85 ans,
le 06 novembre 2021



M. MULLER Jean-Pierre, 80 ans,
Le 13 novembre 2021



M. HENGEL Gilbert, 85 ans,
le 23 décembre 2021



**Mme KIEFER Hermine, 80 ans,
Le 08 janvier 2022**



**M. GUERRERO Jean, 90 ans,
le 12 janvier 2022**



**Mme FRAT Armande, 104 ans, le 25 janvier 2022
Doyenne d'âge du village**



**Mme EHRHARDT Lydie, 90 ans,
le 28 mars 2022**



**Mme STUTZMANN Emilie, 95 ans,
Le 09 février 2022**



**Mme STOFFEL Elsa, 80 ans,
le 07 mai 2022**

Anniversaires (+75 ans)



AVRIL 2022

96 ans	Mme Hoffmann née Krempf Marie-Jeanne le 22.04.1926
88 ans	Mme Bellott née Ehrhardt Jacqueline le 16.04.1934
88 ans	Mme Helmstetter née Hoch Friede le 28.04.1934
84 ans	Mme Herrmann née Masseran Liliane le 21.04.1938
84 ans	M. Reeb Roger né le 24.04.1938
81 ans	M. Stoffel Bernard né le 20.04.1941
79 ans	Mme Kappes née Panter Marie-Thérèse le 24.04.1943
77 ans	Mme Ehrhardt née Blaes Denise le 09.04.1945
76 ans	M. Kormann Guy né le 06.04.1946
75 ans	Mme Bach née Schmidt Margot le 18.04.1947

M AI 2022

86 ans	M. Schoumacher Gilbert né le 09.05.1936
84 ans	Mme Dahlet née Andres Frieda le 16.05.1938
80 ans	Mme Stoffel née Nehlig Elsa le 07.05.1942
80 ans	M. Bachmann Aloyse né le 28.05.1942
79 ans	Mme Maurer née Roehn Elfriede le 06.05.1943
78 ans	M. Schwarz Bernard né le 10.05.1944
78 ans	Mme Kappes née Wendling Marie-Madeleine le 21.05.1944
76 ans	Mme Saam née Buring Nicole le 26.05.1946
75 ans	M. Fierling Jean-Marie né le 08.05.1947
75 ans	Mme Lang née Biebler Lilly le 28.05.1947



Mme STOFFEL Elsa

80 ans

JUIN 2022

97 ans	Mme Hagemann née Specht Irène le 09.06.1925
91 ans	M. Lohmuller Charles né le 22.06.1931
89 ans	Mme Bruat née Kappes Marie le 17.06.1933
89 ans	M. Debes Albert né le 25.06.1933
85 ans	M. Lenhard Gustave né le 03.06.1937
84 ans	Mme Kolb née Hoch Irène le 24.06.1938
83 ans	M. Forthoffer Roger né le 11.06.1939
81 ans	M. Kiefer Bernard (rue des Alliés) né le 04.06.1941
76 ans	M. Kiefer Bernard (rue des Romains) né le 21.06.1946

JUILLET 2022

87 ans Mme Dehlinger née Muller Louise le 24.07.1935
83 ans M. Helleisen Paul né le 21.07.1939
81 ans Mme Stutzmann née Metzger Marie-Louise le 01.07.1941
81 ans M. Klein Alfred né le 06.07.1941
81 ans Mme Ehrhardt née Peifer Rosine le 11.07.1941
80 ans M. Hoffmann Albert né le 03.07.1942
80 ans Mme Bauer née Quirin Lydia le 23.07.1942
78 ans M. Lieb Georges né le 20.07.1944
76 ans Mme Kiefer née Lehnert Liliane le 04.07.1946
76 ans Mme Schneider Marie-Madeleine le 04.07.1946
76 ans Mme Kalis née Lang Alette le 05.07.1946
75 ans M. Sanchez Alphonse né le 22.07.1947



Mme BAUER Lydia, 80 ans



M. HOFFMANN Albert, 80 ans

AOÛT 2022

92 ans Mme Haessig née Muller Marie-Thérèse le 22.08.1930
92 ans Mme Bach née Beyer Madeleine le 28.08.1930
86 ans Mme Ludmann née Gapp Marie-Thérèse le 06.08.1936
85 ans M. Kiefer Alain né le 16.08.1937
83 ans Mme Job née Bellot Maria le 14.08.1939
83 ans Mme Buck née Schmitt Irène le 25.08.1939
79 ans M. Ehrhardt Albert né le 30.08.1943
78 ans M. Debes René né le 01.08.1944
77 ans Mme Debes née Schmitt Denise le 26.08.1945
76 ans M. Schmitt Joseph né le 24.08.1946
75 ans M. Orditz Jean-Marie né le 15.08.1947

SEPTEMBRE 2022

90 ans Mme Schmitt née Altmeyer Mathilde le 16.09.1932
89 ans Mme Schmitt née Steiner Yvonne le 24.09.1933
85 ans Mme Debes née Glatz Marie-Claire le 17.09.1937
84 ans Mme Kappes née Kappes Astride le 15.09.1938
83 ans Mme Helleisen née Bontemps Marie le 07.09.1939
81 ans M. Michel Alphonse né le 17.09.1941
78 ans M. Frat René né le 07.09.1944
78 ans M. Riss Roger né le 13.09.1944
77 ans Mme Lieb née Hoch Lucie le 03.09.1945
77 ans M. Gerber Gérard né le 05.09.1945

1. Etat des coupes 2022 en forêt

Le plan prévisionnel de coupe est composé quasi exclusivement de bois dépérissant dans les parcelles 1, 5, 7, 10, 20, 23 et 34, pour un volume global de bois à façonner et non façonné estimé à hauteur de 2.115 m³.

Afin de limiter les dépenses d'exploitation, 1.080 m³ de hêtres dépérissant seront également mis en vente sur pied dans les parcelles 14, 20 et 26.

2. Travaux de la route de Kalhausen

Non prévues initialement, l'installation d'un réseau d'éclairage public souterrain et la pose de cinq lampadaires nécessitent la signature d'un avenant au marché initial des travaux pour un montant HT de 29.736,29 €.



Le marché de la maîtrise d'œuvre confiée au bureau « MK Etudes » est aussi revalorisé.

3. Cession des terrains du lotissement

L'arrêté autorisant la vente des lots du lotissement « La Colline du Hohberg 2 » a été signé suite à la réception du procès-verbal d'arpentage des parcelles.

Le conseil municipal décide la vente de trois terrains du lotissement aux acquéreurs suivants :

- Mme SZABO Marine et M. LANG Maxime pour le lot N°8 (11.83 ares) pour un prix de 52.235,00 euros.
- Mme MONGIAT Marina et Mme MONGIAT Manuela pour le lot n°7 (6,83 ares) pour un prix de 30.735,00 euros

- Mme RUFF Marion et M. KNIPPER Pierre pour le lot n°4 et 5 (5,43 et 5,54 ares) pour un prix de 49.365,00 euros.

4. Travaux sur la route de Dehlingen

Après en avoir échangé avec les services techniques du Département et en réunion de la commission locale de la voirie, le projet initial est complété par l'aménagement de trottoirs des deux côtés de la voirie départementale et l'extension du réseau de l'éclairage public.

Le montant total prévisionnel des travaux est ainsi porté à 376.116,25 € HT.

5. Création de sentiers pédestres

Le projet de création de sentiers pédestres reliant entre eux les différents quartiers du village dans un environnement paysager faciliterait les déplacements piétonniers en site sécurisé dans un environnement pédagogique.

Les voies seront aménagées sur une largeur moyenne de deux mètres et sur un total de 1,380 Km et agrémentés par plusieurs points de repos aménagés, d'arbres fruitiers et des arbustes d'essence locale. Ils permettront aux personnes âgées et aux enfants de promener en parfaite tranquillité et sécurité.



Différents panneaux d'information seront disposés le long du sentier afin de découvrir l'histoire du village, le patrimoine bâti ancien, les espèces végétales locales, les arbres remarquables...Un éclairage raisonné et écologique viendra compléter la qualité environnementale du projet.

Le montant total prévisionnel des travaux est fixé à 277.536,07 €, subventionnable à 70 %.

6. Classement de la voirie communale

Le nouveau tronçon de la rue des Dahlias sera classé dans le domaine public communal portant la longueur totale de la rue à 555 mètres.



7. Refacturation des frais d'expertise

Les frais d'expertise portant sur l'état des bâtiments mitoyens, sis 4 et 6 de la rue de la Gare sont mis à la charge du propriétaire.

8. Gestion des ressources humaines

Pour assurer le taux d'encadrement pendant la période des petites vacances scolaires, Mme Brigitte MONGUILLON est embauchée du 25 au 29 octobre 2021.

9. Exonération de la TFPB

La délibération du 07 septembre 2021 portant exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés bâties nécessite une reformulation afin de lever toute ambiguïté.

10. Modification du budget principal

La participation financière de la commune aux dépenses relatives à la mise en œuvre du très haut débit par Rosace s'élève à 175,- € par branchement, soit un total de 79.975,- € pour 457 prises installées en 2021. La durée d'amortissement de cette subvention est fixée à 10 ans.

11. Bilan de la visite des trois cimetières

La commission du patrimoine bâti se réunira prochainement pour définir un programme de travaux portant sur nos trois cimetières.

12. Cloches de l'église St Rémi

Le devis de la société BODET de Schiltigheim est retenu pour remplacer les fixations des cloches pour un montant HT de 2.481,85 €.

13. Décision de la CRC

Monsieur le Maire retrace l'historique de la création du GCSMS L'Accueil Familial du Bas-Rhin, détaille les modalités de fonctionnement des villas d'accueil familial, explicite la situation financière du Groupement et l'avis émis par la Chambre régionale des comptes.

En date du 30 septembre 2021, la Chambre régionale des comptes Grand Est, à la demande de différents particuliers, réclame une somme de 63.511,32 euros.

Cet avis fera l'objet d'un recours devant le tribunal administratif.

14. Divers

Le projet de sortie à La Hoube des écoles maternelles et primaires pour un séjour de cinq jours, dont le coût est estimé à 250,- € par enfant, est subventionné à hauteur de 25,- € par enfant ainsi que les frais de transport.

Des travaux de l'administration pénitentiaire visent à remplacer les différentes chaudières au fioul du centre de détention par une installation au gaz, sécurisée avec une seconde énergie renouvelable (bois...) sont soumis à l'étude.



M. KARACA Kadir et Mme BACH Marie bénéficient d'une subvention de 289,56 € pour les travaux de rénovation des façades de la maison sise 25, rue du Stade.

Mme HAOUHAMDY Anne, conseillère municipale a envoyé sa lettre de démission qui prend effet à la date de sa réception par le maire, soit le 02 novembre 2021.

1. Tarifs 2022

Le conseil municipal fixe les tarifs, redevances et loyers 2022 publiés dans les dernières pages du bulletin.

2. Cession d'un terrain du lotissement

M. et Mme HITTINGER Renaud signent une promesse de vente pour le lot n°9 (5,87 ares) pour le prix de 27.882,50 euros.

3. Cession du 26 de la rue des Alliés

M. SCHMITT Gerd signe une promesse de vente d'un terrain de 10,60 ares pour un prix de 23.320,00 euros.

4. Refacturation des frais d'expertise

Le conseil municipal à l'unanimité décide de rejeter la contestation de la refacturation des frais d'expertise du mur mitoyen, sis 4 et 6 de la rue de la Gare, émanant du propriétaire du bien immobilier.

Il est considéré que les frais de ce litige entre particuliers ne doivent pas incomber à la commune.

5. Gestion des trois cimetières

Faisant suite à la visite des trois cimetières, les membres de la commission du patrimoine bâti ont évoqué les points suivants :

- Engager un projet de valorisation des deux anciens cimetières,
- Prévoir un aménagement paysager mettant en valeur les tombes anciennes remarquables,
- Publier une première information évoquant l'ouverture d'une réflexion sur un projet d'aménagement des deux anciens cimetières,
- Recenser les tombes entretenues régulièrement...

6. Adoption de devis

Le devis relatif à la fourniture et pose d'un nouveau columbarium de type « Prestige 5 familles » est retenu auprès de la société GRANIMOND pour un montant total HT de 5.749,00 €.

Il sera créé un nouvel espace pour les quatre prochains columbariums dans la dernière rangée en haut à droite.



7. La « Participation citoyenne »

Cette démarche partenariale et solidaire, initiée par la gendarmerie, consiste à sensibiliser les habitants d'une commune en les associant à la protection de leur environnement

Une réunion d'information sera prochainement organisée pour les personnes souhaitant s'impliquer dans ce dispositif qui fait appel aux citoyens volontaires. Elle sera formalisée dans une convention entre la sous-préfecture, la gendarmerie et la commune.

8. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Date de livraison de la nouvelle lame à neige, qui a été commandée en même temps que le nouveau tracteur,
- Remplacement à prévoir de plusieurs ampoules de l'éclairage public,
- Bilan de la fréquentation de l'école intercommunale de musique (49 élèves), qui lance un appel aux bénévoles souhaitant rejoindre le comité...

1. Orientations budgétaires 2022

Les priorités 2022 suivantes sont débattues et validées sur le principe :

- Requalification de la route de Kalhausen
- Aménagement de trottoirs en bordure de la route de Dehlingen
- Projet d'extension du parking de la gare
- Acquisition d'un nouveau columbarium
- Création de sentiers pédestres en site propre (sous réserve d'un financement européen)
- Remplacement du gazon synthétique du terrain multisport
- Aménagement paysager des abords de l'ancien atelier
- Valorisation de l'ancienne pompe à incendie
- Création d'aires de stockage des déchets verts et acquisition d'un broyeur à végétaux
- Renforcement des piliers du pont de l'Eichel (rue de l'Etang)
- Améliorer la signalisation routière par des feux tricolores à détecteur de vitesse
- Réfection de l'orgue de l'église protestante
- Rénovation énergétique de la salle polyvalente
- Acquisition d'un véhicule utilitaire
- Replantation de deux hectares déperissant de la forêt communale
- Illuminations de Noël pour la mairie et ses abords...

2. Contractualisation d'un emprunt

Pour assurer le financement des travaux des routes de Kalhausen et de Dehlingen, il sera réalisé auprès du Crédit Agricole un emprunt d'un montant de 450.000,- € pour une durée du prêt de 15 ans pour taux fixe de 0,85 %.

3. Travaux sylvicoles 2022

Des travaux sylvicoles sont prévus dans plusieurs parcelles : cloisonnements d'exploitation, toilettage après exploitation et dégagement des régénérations naturelles en parcelle 1, 7, 23 et 34...

Le montant total de ce programme 2022 est limité à 12.000,- € HT, hors honoraires et frais d'assistance à la gestion.

4. Valorisation du patrimoine bâti

Une participation financière est accordée à M. PEIFER Jean-Marie pour les travaux de rénovation des toitures de la maison sise 14, rue du Muguet. Le montant est fixé à 525,78 €.



5. PV publié sous forme électronique

A compter du 01 juillet 2022, le procès-verbal sera publié sous forme électronique de manière permanente sur le site internet de la commune.

L'original établi sur papier sera conservé dans des conditions propres à en assurer la pérennité et inscrit par ordre de date sur un registre. Il sera signé uniquement par le maire et le secrétaire de séance.

6. Modification du règlement intérieur

Les principales modifications portent sur les points suivants :

- Publication du procès-verbal des délibérations sous forme électronique sur le site internet de la commune,
- Fusion du contenu du compte rendu et du procès-verbal de séance,
- Envoi des convocations du conseil municipal par voie électronique...

7. Divers

La dangerosité de certaines pierres tombales impose leur consolidation à brève échéance. Un aménagement paysager serait de nature à faciliter l'entretien des espaces libérés tout en veillant à la valorisation des monuments funéraires les plus remarquables...

1. Rénovation de la salle polyvalente

L'étude diagnostic du bâtiment présente un bilan énergétique très défavorable résultant notamment de :

- L'absence d'isolation sur les murs extérieurs et de la toiture, ainsi qu'entre le sol et la dalle du sous-sol,
- Un mode de chauffage et d'éclairage énergivore,
- Un vieillissement des menuiseries...



Afin de remédier à ces dysfonctionnements, ils préconisent les travaux suivants :

- Mise en place d'une isolation extérieure des murs et intérieure sous toiture,
- Poser un isolant sous la dalle du sous-sol,
- Prévoir le remplacement du système de chauffage et de l'éclairage,
- Remplacer les menuiseries...

Vu l'importance des travaux et leur cout estimé à 510.750,- € HT, ce projet ne sera réalisable dans sa globalité que sous réserve de l'obtention d'importantes subventions.

2. Travaux de la route de Dehlingen

Les travaux portent sur la création de trottoirs, en coordination avec les services du Département, qui assurera le financement de la réfection des enrobés. L'ouverture du chantier devrait se situer aux alentours du mois de septembre 2022.

3. Règlement du lotissement

Pour réduire le risque de mauvaise interprétation, l'article définissant les caractéristiques des toitures est modifié :

La toiture du volume principal est à 2 ou 4 pans.

4. Annulation d'une cession d'un lot

Le conseil municipal accepte la requête en annulation, déposée par Mr et Mme HITTINGER Renaud, de la promesse de vente en vue de l'acquisition de la parcelle formant le lot n° 09 du lotissement "La Colline du Hohberg 2" de 5,87 ares.

Les demandeurs font valoir le refus de permis de construire résultant de l'avis négatif de l'Architecte des Bâtiments de France. Il leur sera restitué la somme de 5.576,50 €.

5. MO de la route de Dehlingen

Le marché initial de maîtrise d'œuvre est porté à un montant total HT de 19.917,08 €.

6. Collecte des déchets ménagers

Un nouveau système de collecte des ordures ménagères va débuter le 1^{er} septembre 2022 avec la disparition du sac orange au profit de conteneurs d'apport volontaire pour les emballages légers et recyclables.

Pour améliorer la qualité du tri et maîtriser les couts de collecte, 5 conteneurs seront installés à côté des conteneurs à verre et à papier.



7. Avenant à la convention CAF

Un nouvel avenant à la Convention Territoriale Globale de l'accueil périscolaire est conclu avec la CAF pour 2022.

8. Règlement intérieur du CM

Le règlement intérieur du conseil municipal est actualisé pour tenir compte de la dématérialisation des actes.

9. Motion relative au droit local

La motion relative au droit local alsacien-mosellan, qui prévoit expressément le chômage de l'ensemble des jours fériés et garantit aux travailleurs deux jours fériés supplémentaires, le Vendredi Saint et la Saint-Etienne, est adopté à l'unanimité.

10. Fusion des consistoires protestants

Le synode de l'Église protestante réformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL) a approuvé la fusion des consistoires de Strasbourg, de Sainte-Marie-aux-Mines et de Bischwiller.

11. Protection sociale complémentaire

La réforme de la protection complémentaire des agents de la commune sera mise en oeuvre en temps utile, avec une obligation de participation des employeurs publics à hauteur de 20 % d'un montant fixé par un décret (non paru à ce jour) pour le risque prévoyance (au 01 janvier 2025) et à hauteur de 50 % de ce même montant pour le risque santé (au 01 janvier 2026).

12. Adoption de devis

▪ Porte d'entrée de la gare

Le conseil municipal décide d'adopter le devis de l'entreprise SCHREINER, pour un montant total TTC de 4.055,- €, relatif à la fourniture et pose de cette porte d'entrée.

▪ Nouveau défibrillateur à la salle

Le devis de l'entreprise SCHILLER, pour un montant total HT de 1.398,70 € est retenu pour l'installation d'un défibrillateur à l'extérieur de la salle polyvalente.

13. Gestion des épaves de voiture

Un courrier d'information a été adressé le 04 août 2021 à huit propriétaires pour un total de 11 voitures épaves.

Une lettre de relance a été adressée le 17 janvier 2022 aux six propriétaires n'ayant pas donné suite au premier rappel à la réglementation.

A défaut de réaction, une mise en demeure en courrier recommandé leur sera adressée fixant un délai de rigueur pour l'enlèvement du véhicule, sous peine d'application d'une astreinte de dix euros par jour de retard.

14. Avis de la commission de sécurité

La commission de sécurité dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) a émis le 16 décembre 2021 un avis favorable à la poursuite de l'exploitation de la salle polyvalente.

15. Divers

Les points suivants sont évoqués :

- Réalisation d'importants travaux de consolidation du pont de l'Eichel,



- Bilan du fonctionnement de la bibliothèque municipale,
- Réception d'un courrier de la Région Grand Est confirmant la recevabilité de notre dossier de demande de subvention pour l'aménagement de sentiers pédestres au titre des fonds européens FEADER,
- Remplacement de boulons retirés à l'aire de jeux du lotissement,
- Réparation de la balustrade du muret du haut de l'impasse des Tulipes,
- Réfection des nids de poule en formation sur la voirie communale...

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 MARS 2022

1. Rénovation du pont de l'Eichel RD 919

Le pont de la RD 919 nécessite d'importants travaux de réparation (350.000,- € TTC), financés par la CEA :

- Remplacement des appareils d'appuis du tablier, qui sera surélevé de 12 cm,
- Modification des abouts de dalles avec suppression des joints,
- Rénovation de l'étanchéité et du système de drainage,
- Rehausse des corniches et remplacement des garde-corps,
- Reprise de la voirie et des trottoirs...



Pendant toute la durée des travaux, du 02 mai au 12 aout 2022, la route sera totalement barrée avec mise en place d'une déviation.

2. Adoption des comptes administratifs

Le Conseil Municipal d'Oermingen adopte, à l'unanimité, les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'exercice 2021.

3. Affectation des résultats 2021

Les excédents et déficits 2021 sont reportés sur les budgets 2022.

4. Fixation du taux des taxes 2022

Les taux des taxes directes locales sont reconduits sans augmentation pour 2022 :

Nature des taxes	Taux 2022
TFPB	25,17
TFPNB	55,41
CFE	20,81

5. Adoption des budgets primitifs 2022

Les budgets 2022 sont votés en équilibre :

Budget principal	Montant
Fonctionnement	1.020.690,35
Investissement	1.775.332,76

Budget du lotissement	Montant
Fonctionnement	429.165,28
Investissement	370.661,05

Budget périscolaire	Montant
Fonctionnement	100.000,00

6. Travaux de la route de Dehlingen

Huit entreprises ont déposé une offre de prix pour ce lot unique dans le cadre de ce marché à procédure adaptée.

Le conseil décide de retenir l'offre émanant de l'entreprise RAUSCHER Eurovia de Adamswiller pour la réalisation des travaux d'aménagement de la route de Dehlingen, pour un montant HT de 305.158,37 € pour la solution de base.

7. Annulation d'une cession d'un terrain

Les élus acceptent la requête déposée par Mmes MONGIAT Manuela et Marina visant à obtenir l'annulation de la promesse de vente de la parcelle n° 07 du lotissement "La Colline du Hohberg 2".

8. Orgue de l'église Stengel

La restauration complète de l'orgue « Verschneider » de l'église protestante est attribuée à la manufacture BAUER, pour un montant total HT de 34.001,- €.

Des subventions sont sollicitées auprès des organismes partenaires.

9. Valorisation du patrimoine bâti

Une aide financière de 3,81 € par m² de toitures, soit 548,64 € est accordée à Mme LUTZ Valérie pour les travaux de rénovation de la toiture de sa maison du 21 rue de Herbitzheim.



10. Etude diagnostic des ponts

Les résultats suivants sont portés par niveau de défauts classé de 1 à 4 (Bon état, un défaut, des défauts significatifs et des défauts majeurs) :

- Mur de soutènement de la rue du Moulin : Bon état à surveiller (niveau 1),
- Pont de la rue de la Gare : Etat moyen notamment du pile 2 et de la culée rive droite à consolider à moyen terme (niveau 2),
- Pont de la rue de l'Etang : Etat moyen avec un affouillement à traiter à court terme en pile 1 et des éclats de béton importants en aval coté rive gauche (niveau 3),
- Pont de la rue du Moulin : Etat moyen avec des désordres à surveiller au niveau de la voûte et un défaut d'étanchéité conséquent (niveau 3),
- Passerelle sur l'Eichel : Etat moyen de la culée rive droite à consolider à moyen terme (niveau 2)



Les travaux les plus urgents devront faire l'objet d'une programmation et inscription budgétaire à court ou moyen terme.

11. Divers

• Contributions de la CAAA et de l'AF

Vu les recettes annuelles de la location de la chasse, il est décidé de :

- Verser une contribution à la CAAA d'un montant de 4.482,- €,
- Verser une contribution de 3.500,- € à l'Association Foncière.

• Gestion des ressources humaines

Monsieur le maire évoque la gestion des ressources humaines portant notamment sur les points suivants :

- Mme LEULLIER Marguerite a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 01 septembre 2022,
- Le contrat à durée déterminée de Mme WATEL Justine, qui arrive à échéance le 16 mai 2022, n'est pas reconduit,
- La titularisation des deux agents stagiaires, MM. Guillaume DEMICHELI et Mario HAUCK, est conditionnée par l'accomplissement d'une formation d'intégration complétée par une évaluation de l'employeur.

• Location des logements communaux

La locataire du second étage de l'ancienne gare, Mme WATEL Justine, a résilié son bail avec effet du 05 avril 2022.

Le logement du 1^{er} étage de l'ancienne gare est loué à Mme GOBLE Christine de Voellerdingen à compter du 01 avril 2022 pour un loyer mensuel de 415,- €.

• Autres divers

Echange sur les points suivants :

- Poursuite des travaux de rénovation intérieure de la mairie,
- Constat de reprise des actes d'incivilité,
- Remplacement du gazon synthétique du terrain multisport
- Organisation d'une collecte pour les réfugiés ukrainiens,
- Manifestation « Une rose, un espoir » prévue du 30 avril au 01 mai 2022...

1. Démission d'un conseiller municipal

M. GUINEBERT Jacky, conseiller municipal a donné sa lettre de démission qui prend effet à la date de sa réception, soit le 26 mars 2022.

2. Transfert des Zones d'Activités

La Communauté de Communes de l'Alsace Bossue prend la compétence développement économique des zones d'activités économiques de Keskastel Nord et de Sarrewerden.

3. Certification PEFC de la forêt

Le rapport d'audit relève un seul écart relatif à l'absence de la référence aux exigences PEFC sur les contrats de vente du bois de chauffage.

Le rapport souligne également les bonnes relations entre le gestionnaire et la municipalité, les différentes phases de concertation, la bonne gestion de la forêt communale intégrant l'ensemble des facteurs, même si une inquiétude persiste face aux risques de dépérissement des hêtres...

4. Temps de travail des agents

A la demande des ouvriers communaux, il est décidé d'adopter l'horaire d'été à compter du 01 mai et non plus du 01 avril.

5. Gestion des ressources humaines

Mme LEULLIER Marguerite a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 01/09/2022.

La titularisation des deux agents stagiaires, MM. Guillaume DEMICHELI et Mario HAUCK, est conditionnée par l'accomplissement d'une formation d'intégration complétée par une évaluation de l'employeur.

6. Réhabilitation de la friche de la cité

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a missionné un bureau d'études pour aider les élus locaux à élaborer leurs projets de réhabilitation de la Cité.

Le conseil municipal confirme l'intérêt tout particulier de ce projet comprenant :

- La réhabilitation de la première rangée de bâtiments,
- La reconstruction de la deuxième rangée en collectif ou maison individuelle,
- L'aménagement de la dernière rangée pour l'agrivoltaïsme et les formations qualifiantes...

7. Rachat des villas par l'EPF d'Alsace

Monsieur le maire commente la situation du GCSMS L'Accueil Familial du Bas-Rhin, dont la commune est membre depuis sa création, qui a en charge la gestion de quatre villas d'accueil familial.

Le concept de l'accueil familial salarié impose un taux de remplissage de 97 % des villas pour pouvoir garantir sa viabilité économique avec des baux commerciaux d'une durée incompressible de 18 ans.



Le rachat de ces villas doit permettre de revoir ce concept et sa durée d'amortissement.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de demander à l'EPF d'Alsace d'acquérir et porter le bien situé 23 rue des Alliés à OERMINGEN, de 25,42 ares.

8. Aménagement urbain

Les travaux de la commission de l'aménagement urbain et environnement ont abouti sur les préconisations suivantes :

- ✓ Installation des cinq nouveaux conteneurs d'apport volontaire en un point unique à proximité des ateliers municipaux,

- ✓ Transformation des terrains de tennis en « vélopark »,
- ✓ Embellissement du mur latéral du cimetière par la plantation de plantes grimpantes et un aménagement paysager...

9. Réseaux du pont de l'Eichel RD 919

La Collectivité Européenne d'Alsace engage d'importants travaux de réparation du pont de l'Eichel sur la route départementale RD 919, du 02 mai 2022 au 12 août 2022, la route sera totalement barrée avec mise en place d'une déviation.

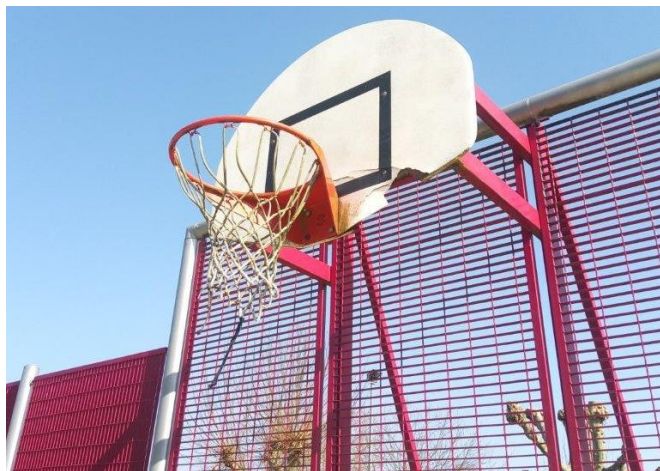
Des feux tricolores réguleront la circulation sur le pont de la rue de la Gare.

Le conseil municipal considère qu'il convient de saisir l'opportunité de ces travaux pour procéder à un enfouissement des réseaux aériens aux frais de la commune.

Il s'agit de déposer les cinq poteaux en béton et les lignes aériennes, raccorder quatre branchements téléphoniques en souterrain et revoir l'éclairage public avec la pose de six candélabres.

10. Adoption de devis

Monsieur l'adjoint au maire détaille le devis relatif au remplacement des pièces défectueuses du terrain multisport, dont le remplacement des panneaux de basket et des buts de football.



Il est décidé de retenir le devis de l'entreprise EPSL de Lingolsheim, d'un montant de 3.630,- € HT, pour le remplacement des éléments précités du terrain multisport.

11. Divers

• Cession d'un terrain du lotissement

Mme SEGER Inès et Mme LETSCHER Carine, domiciliées respectivement 11, rue du Green à Sarreguemines et 5, route du Haras à Sarralbe signe une promesse de vente du lot n°7 d'une superficie de 6,83 ares au prix de cession à 4.900,- € TTC l'are.

• La participation citoyenne

Une réunion d'information sera organisée le mardi 03 mai 2022 à 20 H. en mairie pour les personnes souhaitant s'impliquer dans ce dispositif.

• Autres divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Réfection des nids de poule sur la voirie communale,
- Evaluation des dégâts générés par les pluies torrentielles sur les chemins d'exploitation de l'association foncière,



- Projet de réfection du chemin reliant la route de Herbitzheim au chemin de Keskastel (Schiefenweg),
- Vol de bois sur pied en forêt communale pris en flagrant délit par l'agent ONF,
- Installation de panneaux pédagogiques en forêt communale,
- Organisation de la commémoration du 08 mai...

LA MUSIQUE MUNICIPALE...

La musique municipale d'Oermingen a tenu son assemblée générale ordinaire le samedi 12 mars 2022 dans la salle de répétition de la localité. Le président, Monsieur Claude Anthony a fait le point sur les deux années écoulées fortement impactées par la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19.

L'assemblée délibérante a reconduit à l'unanimité le comité et espère que l'année 2022 sera une année plus favorable à la pratique musicale.

Les répétitions communes avec l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche ont repris dès le mois de février de cette année.

Les musiciens vous ont donné rendez-vous pour le traditionnel tour de mai le dimanche 01 mai.

Nous comptons sur vous et nous vous remercions pour votre soutien.



Le comité.

LE PHOTO-CLUB...

Le Photo Club d'Oermingen a tenu son assemblée générale en date du 18 mars 2022 et reprend son rythme de croisière.

En effet, les activités en présentiel ont été relativement perturbées au fil des mois mais malgré tout, les membres ont poursuivi l'activité photographique et le partage de façon virtuelle.



Après un bilan moral et financier positif, le comité a été reconduit à l'unanimité :

- Claude Bortoluzzi : président
- Guylaine Cahn : vice-présidente
- Céline Lukas : trésorière
- Jean-Marc Marsala : secrétaire
- Gilbert Ott : secrétaire adjoint
- Claude Munsch : animateur et assesseur
- Étienne Gross : assesseur
- Denise Dechoux : commissaire aux comptes

D'ores et déjà, vous pouvez noter la date de notre exposition annuelle qui aura lieu les 16 et 17 octobre 2022 dans la salle polyvalente d'Oermingen.

Les membres se réunissent chaque 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois à 20 H 00 au sous-sol de la salle polyvalente d'Oermingen.

Vous souhaitez partager votre passion photographique avec une équipe dynamique et conviviale, alors n'hésitez pas à nous contacter :

M. Claude BORTOLUZZI, Tél. : 06 11 89 23 10.

L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS...

L'ASL a le plaisir d'avoir pu reprendre toutes ses activités Gym, Yoga et Ping-Pong sans aucune interruption face à la Covid-19, un pur bonheur pour chaque section d'avoir repris le cours normal de la vie associative...

L'association n'a pas subi, contrairement à d'autre association, un manque de membres inscrits et licenciés dans chaque section.

Les anciens licenciés attendaient avec impatience la reprise... Et de nouveaux arrivant également étaient au rendez-vous.

Pour la section don du sang, la prochaine collecte sera organisée le jeudi 9 juin 2022 à partir de 17 h à la salle polyvalente d'Oermingen.

Voici également les prochaines dates pour 2022

les jeudis : 18 août et 24 novembre.

Nous comptons sur les habitants du village et des alentours pour leurs dons.

Malheureusement le nombre de donneurs durant les dernières collectes est d'environ 50 à 55 donneurs.... Beaucoup de personnes du village ne répondent plus présents pour la simple raison de leur âge ou encore pour un problème de santé...

Fut une époque les donneurs étaient d'un nombre important de 70 à 100 personnes.... Alors pourquoi ne pas à nouveau remettre "ce score" d'actualité ?

L'ensemble des bénévoles et notre chef cuistot essayent toujours d'émerveiller les papilles des donneurs avec des produits frais et locaux

Nous comptons donc sur vous pour le 9 juin !!!



Concernant la section Gym-Yoga, le nombre de licenciés s'élève à 42 personnes avec comme responsable Mme NUSSLEIN Arielle.



Tous les lundis, cours de GYM à 14 h et la nouveauté YOGA les mercredis à 10 h,

Durée des séances : 1 h animée par le professeur M. BOVI Pierre à la salle polyvalente.

Beaucoup des licenciés n'hésitent pas à faire de nombreux kilomètres pour assister à la gym et au yoga, signe de bien être au sein des séances proposées.



Pour la section Ping-Pong, qui a pu également reprendre les entraînements pour le plaisir de tous, qui a retrouvé cette bonne ambiance.

La saison 2021-2022 a commencé comme la précédente avec l'incertitude du virus, qui nous empêche de programmer des projets d'équipe. Nous avons renoncé à nous inscrire en championnat pour la 1^{ère} et 2^{ème} partie. Pour la section tennis de table, ce sera donc une année blanche vu le manque de visibilité en championnat.

Nous nous sommes concentrés sur une augmentation de cours d'entraînements avec Eric Messemer, entraîneur professionnel. Trois jeunes de 14 à 16 ans ont pu participer au championnat avec une équipe de Keskastel et 2 à 3 ont pu profiter du projet de sélection d'Alsace-Bossue à Keskastel encadré par deux entraîneurs professionnels. Les inscriptions de nombreux jeunes dans notre club nous ont motivés à faire deux groupes d'âge.

Les horaires sont les suivants :

- ✓ Lundi 19 h 30 à 20 h 30 avec l'entraîneur Eric Messemer, puis jeu libre avec les membres qui veulent prolonger l'entraînement.
- ✓ Jeudi de 19 h à 19 h 45 pour le 1er groupe des plus jeunes, et débutants... De 19 h 45 à 20 h 30 pour le 2ème groupe d'âge et compétiteurs. Ensuite jeu libre et double jusqu'à 21 h 30.
- ✓ Le samedi de 9 h à 12 h à Keskastel pour la sélection de jeunes de 8 à 13 ans.

Nous accueillons également des joueurs de Keskastel et d'ailleurs afin de pouvoir améliorer le jeu de chaque licencié.

Nous manquons quelques fois d'adultes pour encadrer ces nombreux jeunes...

Le club compte 25 membres actuellement. La moyenne d'âge est très basse ce qui nous motive car de nombreux club n'ont pas eu la chance d'augmenter leur effectif après la crise sanitaire et ont perdu beaucoup de membres et d'encadrants.

Bien sûr l'année prochaine, nous allons refaire des inscriptions d'équipes pour les compétitions. Nous comptons également sur les parents pour s'investir pour véhiculer les jeunes lors des déplacements en compétitions, explique M. Kiefer Simon, responsable de la section Ping-Pong.

Pour conclure, l'association est heureuse d'avoir repris toutes ses activités.

Le comité a été à nouveau réélu ce début d'année et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres : Sandrine Boehl Baltes en tant que trésorière adjointe, Hauck Mario est nommé secrétaire adjoint et Kiefer Fabrice en tant qu'assesseur.

Membres sortant : Christiane Beck et Jérôme Carrier après de nombreuses années au sein de l'association, nous les remercions pour leur implication.



L'ASL a comme responsabilité d'organiser et recruter pour le service de la fête de l'oignon pour la session 2022.

La présidente Wittmann Frédérique contactera les différentes personnes présentes les années précédentes (si le contact est toujours d'actualité) mais compte également rencontrer de nouveaux bénévoles du village et des villages voisins.

Si cette fête emblématique et connue vous intéresse, et que vous souhaitez en devenir un acteur, n'hésitez pas à contacter Wittmann Frédérique en se rendant à son domicile... ou alors demander son contact à la Mairie auprès de la secrétaire. Elle sera ravie d'échanger avec vous sur la mission du service au sein de cette fête.

Nous comptons sur vous tous !!!

Le comité de l'ASL

LE PERISCOLAIRE LES ECUREUILS

Le périscolaire accueille les enfants de 3 à 11 ans en période scolaire :

- ✓ la garde le matin avant l'école,
- ✓ le midi pour le repas,
- ✓ le soir pour des activités ludiques et l'aide aux devoirs.

Pendant les vacances d'été, nous serons ouverts sur deux périodes :

- du 8 au 15 juillet
- du 16 au 31 août

Depuis la rentrée, nous ouvrons également un mercredi par mois .

Le 18 mai, nous réaliserons un bricolage pour la fête des mères

Et le mercredi 15 juin, nous ferons un bricolage pour la fête des pères



Février 2022 : les enfants fêtent carnaval



Avril 2022 : bricolage du lapin de Pâques

Les animatrices en formation...

Afin d'améliorer nos pratiques, nos animatrices ont suivi une formation Hygiène et distribution des repas en milieu périscolaire le mercredi 6 avril 2022.

Cela nous a permis de revoir nos habitudes quotidiennes pour la sécurité de vos enfants.



SORTIE DES ELUS DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Dimanche 20 mars, l'équipe municipale s'est déplacée sur différents sites faisant l'objet de travaux en cours, notamment au logement de l'ancienne gare, le cimetière et les terrains de tennis.



Elle s'est plus particulièrement penchée sur les aménagements paysagers à prévoir au cimetière le long du mur nord.

Les terrains de tennis ne sont plus praticables et vu qu'il n'y a aucune demande de pratique pour ce sport, il est envisagé de les transformer en circuit vélo.

TRAVAUX DE RENOVATION DE LA MAIRIE

Cet hiver, nos agents communaux ont été très actifs en réalisant les travaux de remise en peinture de l'intérieur de la mairie. L'ensemble des pièces a été rénové, les murs repeints dans des tons clairs et les sols en parquet lustrés et vitrifiés. Le mobilier a été modernisé et un nouveau présentoir de flyers a été acheté et des étagères accrochées au mur.



TRAVAUX AU CIMETIERE COMMUNAL

L'espace empierré le long du mur du cimetière est en cours de rafraîchissement. Les cailloux sont retirés.

Le haut de l'espace sera engazonné et sur le bas des lavandes seront plantées.



TRAVAUX DE RENOVATION D'UN LOGEMENT LOCATIF

Le logement du premier étage de l'ancienne gare a été remis en état avec l'installation d'une cuisine équipée. Il vient d'être mis en location à compter du 1^{er} avril.



BROCANTE DE PÊCHE ET CHASSE

Dimanche 27 mars, l'univers du plomb dirigé par M. Ringo Pfaadt, parent d'élève de la commune, a organisé une brocante de matériels de pêche à la salle polyvalente.

Des articles et équipements divers et variés étaient proposés à la vente.

Les 17 exposants présents ont échangé et discuté avec les visiteurs les plus passionnés, qui ont pu compléter leurs équipements pour encore mieux s'adonner à leur passion.

Le bénéfice intégral est reversé à l'école primaire d'Oermingen pour réduire le coût de revient du voyage scolaire à la Hoube.

Face au succès de l'événement, les organisateurs prévoient de reconduire l'action l'an prochain.



LES ECHOS DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



En janvier, les bénévoles de notre bibliothèque ont rencontré les responsables de l'antenne départementale de Sarre Union afin d'échanger sur les bonnes pratiques et trouver des pistes pour redynamiser ce service public.

Nous avons évoqué les changements réguliers de la collection des romans en faisant des échanges avec Sarre-Union.

Chaque lecteur peut commander les livres qu'il souhaite lire sur le site de la BDBR ou directement en venant nous voir.

Il existe également un site numérique de la bibliothèque qui vous donne accès à la lecture de journaux, revues et livres entièrement gratuitement.

Tout cela juste en s'inscrivant dans notre bibliothèque qui vous donne un libre accès à ces liens.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour lire gratuitement les romans, même les plus récents.

Et nous recherchons toujours des bénévoles pour nous permettre d'ouvrir nos locaux tous les lundis et vendredis de 17 h à 18 h 30.

Vous serez les bienvenus !



AUDITION DES ELEVES DE L'ECOLE DE MUSIQUE...

Le samedi 9 avril 2022 a eu lieu l'audition de l'école de musique intercommunale devant une nombreuse et attentive assistance.

Les enfants de Herbitzheim, Keskastel et Oermingen ont joué du piano, de la guitare, de la batterie, du tuba et de la flûte devant leur famille.

Après deux ans sans spectacle, tous étaient bien impressionnés de passer sur scène. A la fin de la soirée, tout le monde était réuni pour chanter ensemble.



Les membres du comité de l'école intercommunale de musique ont assuré un service digne de la qualité des prestations des élèves et de leurs professeurs.

La direction musicale de l'école est assurée par Laurence DEUTSCH, qui lance un appel pour le recrutement de nouveaux élèves, notamment pour apprendre à jouer des instruments à vent... N'hésitez pas à vous renseigner...

LA MAISON DE L'HABITAT EST OUVERTE...

Vous avez un projet de construction d'une maison d'habitation, de rénovation d'un bâtiment, d'aménagement d'un logement,

La maison de l'habitat est à votre disposition pour vous renseigner sur :

- Les aides financières
- L'adaptabilité du logement
- La rénovation énergétique
- Les travaux d'isolation
- L'accompagnement de projets...



Adresse de la Maison de l'habitat : 17, Grand'Rue à Sarre-Union

Permanence :

- ✓ Mercredi de 14 H à 18 H
- ✓ Jeudi de 14 H à 18 H
- ✓ Samedi de 08 H à 12 H

Accès gratuit et sans rendez-vous



TERRAINS EN VENTE AU LOTISSEMENT

Il reste quelques terrains à saisir dans notre lotissement « La Colline du Hohberg 2 ».

Prix TTC : 4.900, euros l'are.



N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie sur leurs disponibilités.

Nous vous donnerons toutes les informations sur le règlement et les possibilités de construction en respectant les règles du PLU.

CESSION DU TERRAIN 26 RUE DES ALLIES

Ce terrain d'une superficie de 10,60 ares reste disponible au prix de 2.200,- € TTC l'are.



LOCATION DU LOGEMENT DU 2^{ème} ETAGE DE LA GARE

Le logement du deuxième étage de l'ancienne gare est disponible de suite, le prix du loyer est de 375,- euros par mois. Renseignez-vous en mairie ou auprès de l'équipe municipale.



DEGRADATIONS ET INCIVILITE DANS LA COMMUNE

Depuis quelques mois, nous constatons que du matériel communal est dégradé régulièrement. Nous sommes désolés de devoir priver nos habitants de leur installation et de devoir racheter du nouveau matériel onéreux.



Cela concerne d'abord l'aire de jeux du lotissement où nous avons découvert une anse de sécurité sciée en deux, rendant ce jeu dangereux pour les enfants. Cette pièce a dû être remplacée aux frais de la commune.

A plusieurs reprises, les petits bonhommes fixés au bord du passage piétons dans la rue de Herbitzheim visant à ralentir la circulation pour le passage des enfants aux horaires d'école, ont été démontés de leur support. Ensuite, c'est le panneau « Rue de Sarralbe » qui a été détaché et a disparu... Coût de son remplacement : 500 euros !

Lors du diagnostic de sécurité réalisé au city stade, il est apparu qu'au niveau des structures, de nombreuses dégradations dues à des incivilités l'ont fortement affecté. Le devis des réparations que la commune doit engager pour effectuer les travaux complémentaires s'élève à + de 4.000,- € TTC.

Nous avons posé un nouveau revêtement du sol il y a quelques semaines. A peine huit jours plus tard, des usagers se sont déjà permis de couper un morceau au cutter ! Le City stade est un lieu mis à disposition de la population afin que les jeunes puissent y accéder et en profiter dans de bonnes conditions de sécurité.

Ces différents vandalismes entraînent des frais que la commune doit prendre en charge, car bien évidemment difficile de prendre ces malfaiteurs sur le fait...

Alerté par nos soins, la gendarmerie mène son enquête et effectuera plus régulièrement des rondes dans les rues du village ! Nous lançons un appel à votre sens civique et au respect des installations communales. Nous constatons également que des jeunes mineurs, à peine adolescent, traînent dehors jusque tard dans la soirée et perturbent la quiétude des habitants...

Tout nouveau fait sera signalé aux forces de l'ordre et des poursuites seront engagées à l'encontre des parents !

DEMATERIALIZATION DE VOS DEMANDES D'URBANISME...

Vos demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) sont recevables sous forme dématérialisée. Ce téléservice performant est ouvert au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pouvez désormais saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réalisez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pouvez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande est instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Pour accéder au téléservice et déposer votre demande, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>.

TARIFS 2022 DE LA SALLE POLYVALENTE

	2021	2022
TARIFS DE LA GRANDE SALLE		
Fête des membres d'associations locales :	110,00 €	110,00 €
Manifestation des associations avec entrée ou réservation payantes :	150,00 €	150,00 €
Fête de famille privée (banquet) d'Oermingen :		
- Le week-end :	270,00 €	270,00 €
- Pour la location d'une journée uniquement :	195,00 €	195,00 €
- Pour la location d'un après-midi (enterrement...) :	110,00 €	110,00 €
Fête de famille ou association, extérieure au village :		
- Le week-end :	405,00 €	405,00 €
- Une journée :	270,00 €	270,00 €
Activité commerciale ou Assemblée Générale :	245,00 €	245,00 €
TARIFS DE LA SALLE DU SOUS-SOL		
Associations locales :		
- Fête des membres :	110,00 €	110,00 €
- Manifestation avec entrée ou réservation payante :	130,00 €	130,00 €
Fête de famille privée d'Oermingen :		
- Le week-end :	225,00 €	225,00 €
- Pour une journée :	135,00 €	135,00 €
Fête de famille ou association extérieure au village :		
- Le week-end :	275,00 €	275,00 €
- Pour une journée :	170,00 €	170,00 €
LOCATION DU MOBILIER DE LA SALLE		
Table avec 6 chaises	5,00 €	5,00 €
Table seule	3,50 €	3,50 €
Lot de 6 chaises	2,50 €	2,50 €

Visite de la sénatrice Elsa SCHALCK

La sénatrice du Bas-Rhin, Mme Elsa SCHALCK, est venue à la rencontre de la municipalité pour évoquer nos projets structurants les plus sensibles :

- Gestion des villas d'accueil familial
- Devenir de la friche de la Cité
- Mise en vente du lycée professionnel
- Travaux de réfection des voiries
- Projet de parc éolien...



TARIFS REDEVANCES ET LOYERS 2022

	2021	2022
A) PRODUITS FISCAUX :		
- Taxe des emplacements publicitaires fixes par m ²	15.00	15.00
- Taxe sur l'électricité	4,00 %	4,00 %
- Taxe d'Aménagement	2,00 %	2,00 %
B) PRODUITS DE LOCATIONS, CONCESSIONS		
- Loyer mensuel 26, rue du Stade	498,50	Application de l'indice de référence du logement
- Loyer mensuel 24, rue du Stade	501,25	
- Loyer mensuel anc. gare 2 ^{ème} étage	375,00	
- Loyer mensuel anc. gare 1 ^{er} étage	409,50	
- Loyer terrains du Haehnenberg M. KIEFER J.L.	15,63	+ Indice du fermage : + 1,09 %
- Loyer terrains du Volgelgesang M. KIEFER B.	27,47	
- Loyer terrains de la Klein Nachweid M. JOB B.	13,40	
- Loyer terrains de la Strohries M. PAUL C.	4,27	
- Loyer terrains en parcelle 20 M. UNGERER Roland	78,48	
- Concession de passage en forêt M. PRETS Vladimir	58,20	
- Concession de 15 ans pour une tombe simple	80.00	85.00
- Concession de 30 ans pour une tombe simple	160.00	170.00
- Concession de 15 ans pour une tombe double	160.00	170.00
- Concession de 30 ans pour une tombe double	320.00	340.00
- Concession perpétuelle pour une tombe simple	480.00	510.00
- Concession perpétuelle pour une tombe double	960.00	1.020.00
- Caveau cinéraire concession 15 ans	480.00	510.00
- Caveau cinéraire concession perpétuelle	960.00	1.020.00
- Columbarium concession 15 ans	960.00	1.020.00
- Columbarium concession perpétuelle	1 920.00	2.040.00
C) DROITS DIVERS		
- Emplacement pour manège (exonération pour la kirb)	50.00	50.00
- Forfait annuel de stationnement (DORCKEL Doris)	50.00	50.00
- Redevance pour occupation des sols EDF	215,00	Indice du coût de la construction
- Redevance pour occupation des sols Orange	765,55	
- Loyer du terrain de l'antenne relais Orange	1.500,-	1.500,-
D) PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE		
- Stère de CHENE l'unité TTC	50.00	50.00
- Stère de HETRE l'unité TTC	52.00	52.00
- Stère de CHARME l'unité TTC	52.00	52.00
- BIL le m ³ TTC	47.00	47.00

	2021	2022
E) PRODUIT DES CHASSES		
- Lot n° 1 : WAECHTER Marc	1.167,09	+ Indice du fermage : + 1,09 %
- Lot n° 2 : KELHETTER René	4.960,09	
- Lot n° 3 : KELLER Richard	7.148,38	
- Chasse réservée du Strohhof (KELHETTER R.)	1.540,28	
- Chasse réservée GFA du Lutterbach (GRAFF)	12,21	
- Chasse réservée du lieudit « Bergs » (WAECHTER M.)	346,61	
- Chasse réservée du Langenwald (MAIER J.J.)	35,90	
F) BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		
- Carte de lecteur	Gratuite	Gratuite
- Amende pour retard de restitution	15.00	15.00
G) ACCUEIL PERISCOLAIRE « Les Ecureuils »		
- Prix du repas	5.20	5.20
- Prix de référence de l'heure d'accueil	1.25	1.25
H) LOTISSEMENT « La Colline du Hohberg 2»		
- Prix TTC de l'are	4.750,00	4.900,00

Pour information :	2021	2022
REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS (SDEA)		
- Redevance d'assainissement par m ³ HT	1,54	1,60
- Redevance de l'eau par m ³ HT	1,53	1,56
- Forfait annuel HT de branchement eau	31,00	33,00



DECHETERIE THAL DRULINGEN

COLLECTE REGULIERE DES PNEUS VL POUR LES PARTICULIERS

SANS JANTES, NON LACERES, NON SOUILLES PAR LA TERRE OU LA MOUSSE (DE MOINS DE 20 ANS)

Pour le déstockage, si vous habitez à OERMINGEN

➤ **Dates de collecte pour votre commune aux horaires d'ouverture de la déchèterie (8h30/12h et 13h/16h45) :**

- **Mercredi 1^{er} juin 2022**
- **Mercredi 7 septembre 2022**

Collecte limitée à 4 pneus par dépôt et 8 pneus par an



LES MANIFESTATIONS des prochains mois...

Sam/Dim 04 et 05 juin

Pizzas / Flamms
Amicale sapeurs-pompiers

Sam/Dim 11 et 12 juin

Salon Bien-être et Bio
Association Libre Events

Jeudi 09 juin

Collecte de sang
C.T.S. et A.S.L.

Dimanche 26 juin

Tout le village joue au foot
Football club

Samedi 02 juillet

Les 6 Heures de VTT
« Laetitia la joie de vivre »

Mardi 05 juillet

Fête des écoles
Ecole Primaire

Dimanche 31 juillet

Challenge du FCO
Football club

Jeudi 18 août

Collecte de sang
C.T.S. et A.S.L.

Sam / Dim 06 et 07 août

ZIEWELFESCHT
Inter-association (I.A.O.)

Sam / Dim 27 et 28 août

Pizzas / Flamms
Amicale sapeurs-pompiers

Dimanche 11 septembre

Tournoi de pétanque
Vétérans du FCO

Dimanche 25 septembre

Exposition de fruits
Association arboricole

Dim / Lun 16 et 17 octobre

KIRB Fête du village
et Expo-photos du photo-club

Le SCOT du Pays de Saverne Plaine et Plateau, Vers toujours plus de sobriété foncière !

Le Schéma de Cohérence Territoriale, élaboré sous l'égide du PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau, présidé par Stéphane Leyenberger, est un document de planification qui porte la vision d'avenir du territoire à l'échelle des trois communautés de communes qui composent son périmètre (communauté de communes de Hanau La Petite Pierre, communauté de communes de l'Alsace Bossue, communauté de communes du Pays de Saverne).

Le SCOT fixe ainsi le cadre, à 20 ans, de toutes les politiques publiques à l'échelle du Pays de Saverne Plaine et Plateau (habitat, déplacements, environnement, économie, équipements...) et propose un aménagement du territoire au cœur des transitions écologique, climatique, énergétique et numérique.

Engagé depuis début 2019, l'élaboration du schéma de cohérence territoriale du Pays de Saverne Plaine et Plateau en est à sa troisième étape : le document d'orientations et d'objectifs (DOO). Le DOO constitue la feuille de route pour la mise en œuvre du projet politique (Projet d'aménagement stratégique) lequel se compose de 3 priorités : porter un nouveau modèle de développement à partir des valeurs associées aux "Vosges du nord en alsace ; soutenir des modes de vie éco-contributeurs et consolider la solidarité au sein du territoire ; Générer de nouveaux développements en valorisant la situation au cœur de l'Euro Région. Le DOO s'imposera, au niveau local et dans un rapport de compatibilité, aux documents d'urbanisme et de programmation.

En tout ce sont 13 objectifs qui sont affichés dans le document d'orientation et d'objectifs du SCOT, du développement économique, aux capacités d'accueil résidentielles, d'équipements et de déplacements, jusqu'aux transitions écologiques et climatiques.

Les élus ont donné la priorité au foncier économique afin de soutenir l'économie industrielle du territoire et ses grands comptes et ont défini une armature économique du territoire localisant les extensions de zone d'activités économiques.

Un autre levier de la sobriété foncière est le renforcement des centralités par le principe de non création de nouvelles zones commerciales périphériques et le développement résidentiel privilégié à partir d'un maillage de pôle sur le territoire concentrant activités, commerces, services et transports collectifs.

Le SCOT engage le territoire dans la préservation de sa richesse patrimoniale, bâtie et naturelle, notamment par l'utilisation d'éco matériaux (bois, pierre naturelle) et la préservation des continuités écologiques (carte de la trame verte et bleue).

La santé des habitants est aussi au cœur des questions de changements climatiques avec la prise en compte de risques naturels et le développement d'un urbanisme favorable à la santé (modes de déplacements actifs, végétalisation...).

Les différents documents composant le SCOT sont ouverts à la concertation publique.

Une réunion publique portant sur le Document d'Orientations et d'Objectifs aura lieu le :

**Judi 02 juin 2022 à 19 h 00
au forum Adrien Zeller, 10 route d'Obermodern à BOUXWILLER.**

Un registre de concertation est également disponible dans les locaux du Pays de Saverne Plaine et Plateau, 10 rue du Zornhoff 67700 Saverne.

Une adresse mail est également à la disposition des habitants : concertationscot@paysdesaverne.fr.

Pour en savoir + : www.paysdesaverne.fr

INFOS PRATIQUES

LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Rappel des **heures d'ouverture d'été** de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen du 01 mars au 31 octobre :

- Lundi de 13h à 17h45
- Mardi Fermé
- Mercredi de 8h30 à 11 h 45 et de 13h00 à 16h45
- Jeudi de 13 h à 17h45
- Vendredi de 8h30 à 12h45
- Samedi de 8h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45

Le site internet de la commune

Consultez le site internet de la commune :



www.oermingen.fr

Mail : mairie.oermingen@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

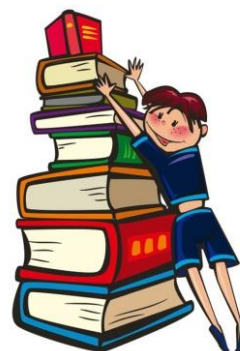
Les nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi de 17 h à 18 h 30

Vendredi de 17 h à 18 h 30

Tél. : 03.88.00.33.93

Email : bibliotheque.oermingen@orange.fr



Les horaires d'ouverture de :

La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

et le samedi
de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire :
le mercredi

La Mairie

Secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h
et le samedi :

de 10 h à 12 h.

Fermeture hebdomadaire le mercredi

Permanence Maire et Adjoints :

Mardi de 19 h 30 à 21 h 30

Samedi matin sur RDV (Maire)